

**ACTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DANS LE DOMAINE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL****Lycéens et apprentis au cinéma  
Ciné-débats dans les lycées et CFA  
Résidences d'auteurs-scénaristes**

*Pour donner le goût et l'envie du cinéma aux jeunes, la Région développe trois initiatives dans les lycées et centres de formation d'apprentis : Lycéens et apprentis au cinéma, Ciné-débats avec le CNC et Unis-Cité et des ateliers-rencontres avec des scénaristes.*

**OBJECTIFS**

- Aider les jeunes à décoder l'image animée et développer leur esprit critique.
- Faire découvrir toute la diversité et la richesse des œuvres cinématographiques.
- Apprendre les bases du langage et de l'analyse cinématographique.

**DESCRIPTION DES DISPOSITIFS****• Lycéens et apprentis au cinéma**

*Découverte des grands classiques, des films de genre, des films d'auteur et apprentissage du langage cinématographique sont au programme de ce dispositif. Les jeunes voient trois à cinq films en salle durant l'année scolaire et bénéficient d'un accompagnement pédagogique : rencontres avec des professionnels, participations à des ateliers, à des festivals, etc. Le dispositif prévoit des sessions de formation pour les professeurs des lycées et les formateurs de CFA.*

*Informations auprès de l'association des cinémas de recherche d'Île-de-France (ACRIF). 01 48 78 14 18. [www.acrif.org](http://www.acrif.org)*

**• Ciné-débats dans les lycées et CFA**

*Ce programme, vise à donner aux jeunes le goût et l'envie du cinéma dans toute sa richesse et sa diversité. Il permet aux lycéens d'organiser au sein de leur établissement des séances de ciné-club et d'animer des débats.*

*Informations auprès de l'association Unis-Cité Île-de-France, 01 53 41 81 43. [www.uniscite.fr](http://www.uniscite.fr)*

**• Résidences d'auteurs-scénaristes**

*Dans le cadre du dispositif d'aide à l'écriture de scénario de la Région Île-de-France, les auteurs-scénaristes bénéficiant d'une bourse doivent animer des ateliers-rencontres autour de la création cinématographique, sur une durée de 4 à 6 mois, dans différents types de structures dont les lycées. Le volume des ateliers correspond à 24 séances d'une heure minimum.*

*Informations : service création-diffusion, Direction de la culture, [pierre.bas@iledefrance.fr](mailto:pierre.bas@iledefrance.fr)*

**CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ**

*Lycéens et apprentis au cinéma s'adresse à des classes entières. Peuvent y participer les lycées publics ou privés sous contrat Éducation nationale ou Enseignement agricole, (avec des classes de 2de, 1re ou terminales, toutes séries) et, les centres de formation d'apprentis, avec des classes de niveau V, IV et III.*

*Ciné-débats s'adresse à des lycéens volontaires en dehors du cadre de la classe, mais dans l'établissement.*

*Dans le cadre des résidences d'auteurs-scénaristes, les ateliers autour de la création cinématographique prévus ont lieu dans l'établissement et peuvent s'adresser à différents publics : classes entières, élèves volontaires, etc. La demande n'émane pas du lycée mais elle est portée par le scénariste-auteur qui sollicite l'aide de la Région.*

**MODALITÉ DES AIDES**

*Chaque aide a ses propres modalités de fonctionnement.*

- Pour Lycéens et apprentis au cinéma, consulter : [www.acrif.org/mode-demploi-dispositif](http://www.acrif.org/mode-demploi-dispositif)
- Pour Ciné-débats dans les lycées et CFA, consulter : [www.uniscite.fr/missions-service-civique/volontaires-cinema-citoyennete](http://www.uniscite.fr/missions-service-civique/volontaires-cinema-citoyennete)
- Pour les résidences d'auteurs-scénaristes, consulter [www.iledefrance.fr/aide-lecriture-de-scenario-cinema-et-audiovisuel](http://www.iledefrance.fr/aide-lecriture-de-scenario-cinema-et-audiovisuel)